



Ville de  
*Saint-Basile-le-Grand*  
...où il fait bon vivre au naturel entre rivière et montagnes...

POUR NOUS JOINDRE  
450 461-8000 | villesblg.ca

# Plan d'action à l'égard des personnes handicapées



**2020-2021**



**Adopté le 6 juillet 2020 à la séance ordinaire du conseil municipal**

**Présenté officiellement dans le cadre de la  
Semaine québécoise des personnes handicapées · 1<sup>er</sup> au 7 juin**

## CONCEPTION ET PUBLICATION

Considérant les principes cités à cette politique et dans le but de faciliter la lecture de ce document, la Municipalité a respecté certaines des recommandations d'accessibilité à savoir la taille de la police, les contrastes de couleurs, l'espacement entre les lignes ainsi que la disposition des textes et des tableaux.

Quelques normes liées à la conception, à l'infographie et à l'impression des publications et des documents d'information produits à l'interne ont été établies par la Municipalité pour diminuer l'empreinte écologique et réduire les dépenses. Ainsi, en plus d'un usage restreint de la couleur et de l'utilisation de papier issu de sources responsables de produits forestiers (le FSC est le seul système de certification forestière qui protège les écosystèmes forestiers et les espèces fauniques rares ou menacées), selon le type de document, le support papier est utilisé pour un nombre réduit de sujets et leur contenu est abrégé, les renseignements complets étant disponibles sur le site Web. Sur demande, un exemplaire de ce document peut être obtenu en noir et blanc.

### **Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire**

450 461-8000, poste 8607  
viecommunautaire@villesblg.ca

### **Service des communications et des relations avec les citoyens**

450 461-8000, poste 8100  
communications@villesblg.ca

© Ville de Saint-Basile-le-Grand  
Juillet 2020



# COMITÉ CONSULTATIF

Son mandat est de mettre à jour annuellement le plan d'action et d'en assurer le suivi en fonction des obstacles identifiés pour l'intégration des personnes handicapées dans les secteurs d'activités de la Municipalité.

## Membres du comité

### Représentants municipaux

- Yves Lessard, maire (nommé d'office)
- Jean-Marie Beaupré, directeur général (nommé d'office)
- Josée LaForest, conseillère municipale • District 1 (Sécurité publique)
- Line Marie Laurin, conseillère municipale • District 2 (Aménagement, urbanisme et ressources humaines)
- Marie-Josée Marchand, coordonnatrice aux programmes de loisir, secrétaire du comité
- Philippe Chrétien, directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement
- François Pelletier, directeur des travaux publics
- Donald Zimmer, coordonnateur aux équipements et installations

### Représentante de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu (RISIVR)

- Nathalie Gosselin, préventionniste

### Citoyennes bénévoles

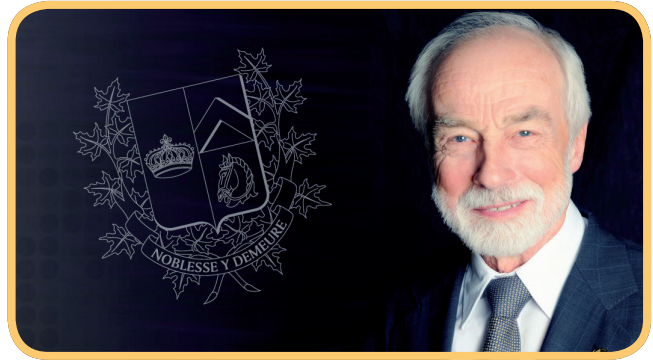
- Lisette Desrosiers, Grandbasiloise et représentante de l'Association d'informations en logements et immeubles adaptés (AILIA)
- Monelle Drouin-Cyr, Grandbasiloise et membre de l'Association des personnes handicapées de la Vallée-du-Richelieu (APHVR)
- Diane Malo, représentante de l'Association des personnes handicapées de la Vallée-du-Richelieu (APHVR)

## MOT DU MAIRE

### 2019, une année riche en réalisations !

La Ville de Saint-Basile-le-Grand est soucieuse d'offrir à ses citoyennes et citoyens un milieu de vie sécuritaire et accessible à tous, et ce, peu importe leur condition physique et mentale.

C'est dans cette perspective qu'un plan d'action à l'égard des personnes handicapées a été mis en œuvre afin de répondre à leurs besoins spécifiques. Ainsi, c'est avec fierté que la Municipalité vous présente son 8<sup>e</sup> plan d'action.



L'inclusion sociale des personnes repose en grande partie sur le niveau de participation citoyenne qu'elles peuvent exercer dans leur milieu de vie. Ainsi, la réalisation de ce plan d'action est rendue possible grâce à la précieuse implication des membres du comité consultatif. Ce comité, composé de citoyens bénévoles, d'élus et de membres de l'administration municipale, a pour mandat de mettre à jour annuellement le plan d'action et d'en assurer le suivi en fonction des obstacles identifiés. En mon nom personnel ainsi qu'en celui des membres du conseil municipal, je tiens à les remercier chaleureusement pour leur collaboration.

Saviez-vous qu'en 2019, plus de 55 000 \$ ont été investis pour favoriser l'accessibilité aux bâtiments municipaux, aux activités culturelles, récréatives, sportives et ludiques ? En effet, la Municipalité a procédé, entre autres, à l'installation de deux balançoires accessibles pour les 2-5 ans et une balançoire parent-poupon, a fait l'acquisition d'une table à pique-nique adaptée aux personnes en fauteuil roulant, a effectué la captation sonore de la Soirée harpe et poésie et a aussi asphalté des sentiers du parc du Pont-de-Pruche.

Les actions réalisées en 2019 sont le reflet et le résultat d'un important travail effectué afin d'établir des normes, des orientations et des procédures qui guident l'ensemble des actions des services municipaux. En ce sens, je ne peux passer sous silence la mise aux normes de la mairie pour la rendre universellement accessible, entre autres. Cela fait partie des réalisations majeures en faveur des personnes handicapées et nous en sommes très fiers.

En terminant, les personnes handicapées requièrent parfois plus d'aide de la part de la communauté pour avoir accès aux mêmes facilités. C'est dans ce sens que nous devons collectivement travailler à offrir l'accessibilité universelle à tous les citoyennes et citoyens.

Ensemble, continuons notre réflexion afin d'assurer l'intégration de chaque personne, sans exception, afin de bâtir une société plus inclusive !

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Yves Lessard".

Yves Lessard, maire

# MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



**Josée LAFOREST**  
**Conseillère • District 1**  
Sécurité publique  
josee.laforest@villesblg.ca



**Line Marie LAURIN**  
**Conseillère • District 2**  
Aménagement, urbanisme  
et ressources humaines  
linemarie.laurin@villesblg.ca



**Denis VÉZINA**  
**Conseiller • District 3**  
Développement durable  
denis.vezina@villesblg.ca



**Richard PELLETIER**  
**Conseiller • District 4**  
Travaux publics et immeubles  
richard.pelletier@villesblg.ca



**Guy LACROIX**  
**Conseiller • District 5**  
Loisirs sportifs, culturels  
et communautaires  
guy.lacroix@villesblg.ca



**Émile HENRI**  
**Conseiller • District 6**  
Famille, aînés et enfants  
emile.henri@villesblg.ca

**Direction générale et cabinet du maire**  
450 461-8000, poste 8108 direction.generale@villesblg.ca



## OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC (OPHQ)

En 1978, à la suite de l'adoption de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, cet organisme gouvernemental a été créé pour veiller au respect de la Loi et s'assurer que les organisations poursuivent leurs efforts à l'égard de la participation sociale des personnes handicapées.

L'Office exerce sa mission en collaboration avec les organismes voués à la promotion des intérêts des personnes handicapées, l'ensemble des dispensateurs de services qui leur sont destinés (ministères, organismes publics, réseaux de services), les acteurs majeurs influençant la participation sociale de cette population (municipalités, entreprises) et le milieu de la recherche. Il assume ainsi des responsabilités de promotion, de coordination, de conseil et d'évaluation. De plus, il informe, conseille, assiste et fait des représentations en leur faveur et celles de leur famille, tant sur une base individuelle que collective.

L'Office peut prêter assistance à quiconque est tenu de préparer et de produire un plan d'action. Son rôle consiste, entre autres, à conseiller sur toute matière ayant une incidence sur les personnes handicapées, à analyser et à évaluer les lois, les politiques, les programmes, les plans d'action et les services offerts ainsi qu'à formuler toutes les recommandations qu'il estime appropriées.

Dans son plan d'action annuel, la Ville doit identifier les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans les secteurs d'activités relevant de ses attributions, à savoir tout élément de l'environnement freinant ou empêchant la réalisation d'une habitude de vie d'une personne, provoquant ainsi une situation de handicap (l'absence de facilitateur constitue un obstacle à l'intégration). De plus, le plan doit décrire les mesures envisagées dans le but de réduire ces obstacles et de créer un environnement favorable et accessible à la participation sociale de tous.

La production de plans d'action annuels à l'égard des personnes handicapées est une obligation légale en vertu de l'article 61.1 de la Loi. Par ailleurs, elle contribue à la mise en œuvre de la politique gouvernementale *À part entière : Pour un véritable exercice du droit à l'égalité*, dont le but consiste à accroître la participation sociale des personnes handicapées au Québec.

Le 4 juin 2009, le gouvernement du Québec a adopté la politique *À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité* qui a pour but d'accroître la participation sociale des personnes handicapées sur un horizon de 10 ans. Cette politique s'appuie sur différents fondements juridiques dont la Loi et la Charte des droits et libertés de la personne.

La politique repose d'abord sur la volonté de mieux assurer aux personnes handicapées le respect de leurs droits dans un esprit d'égalité, ce qui signifie de leur offrir les conditions pour qu'elles puissent exercer, dans les faits, les mêmes droits que ceux reconnus à l'ensemble de la population.

## **CADRE LÉGAL**

*Quelques données extraites*

### **Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale**

**Article 61.1** • Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité qui compte au moins 15 000 habitants adopte, au plus tard le 17 décembre 2005, un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activités relevant de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute, et ce, dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activités. Il doit être produit et rendu public annuellement.

**Article 61.3** • Les ministères, les organismes publics et les municipalités tiennent compte dans leur processus d'approvisionnement, lors de l'achat ou de la location de biens et des services, de leur accessibilité aux personnes handicapées.

## Charte des droits et libertés de la personne au Québec

À jour au 1<sup>er</sup> novembre 2016

**Article 10** « Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grosseur, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. Il y a discrimination lorsqu'une telle distinction, exclusion ou préférence a pour effet de détruire ou de compromettre ce droit. »

La Charte interdit toutes formes de discrimination qui a pour effet d'empêcher un individu ou un groupe d'individus d'exercer pleinement leurs droits sur la base de certains motifs, dont le handicap. Les camps de jour étant assujettis à la Charte, ils sont tenus d'admettre les enfants en situation de handicap ainsi que de leur offrir par la suite, sans discrimination, les services qui y sont normalement offerts.



# LES FONDEMENTS D'UNE POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Une **personne handicapée** a une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes.

## Égalité et équité

Sans discrimination ni privilège, toute personne a le droit d'accéder aux différents services de façon sécuritaire indépendamment de ses limitations.

## Concertation avec les ressources du milieu

Faire « pour et avec » les personnes en situation de handicap est essentiel pour identifier les véritables besoins, développer les meilleures pratiques et prioriser les actions. De plus, la collaboration avec les ressources oeuvrant auprès des personnes handicapées, qui détiennent une expertise certaine dans leur milieu est essentielle au développement et à l'application d'une politique d'accessibilité universelle et permet de faire le suivi de l'évolution des véritables besoins.

## Respect de l'autonomie et de la dignité

Les personnes ayant des limitations fonctionnelles ont avant tout de multiples capacités qu'elles doivent pouvoir développer et exploiter pour en faire bénéficier la collectivité. Les aménagements doivent donc tendre vers une utilisation autonome des services.

## La planification inclusive pour un développement durable

Les travaux d'adaptation réalisés après construction s'avérant plus coûteux, il est donc préférable pour une maximisation des ressources financières collectives, de prévoir dès le départ une conception et construction respectant les principes d'accessibilité universelle pouvant desservir plusieurs générations.

## La planification pour un développement durable (suite)

Considérant les besoins nombreux et la rareté des ressources, il importe de rationaliser et d'anticiper les besoins futurs en terme d'accessibilité afin de faire de bons choix pour la communauté.

### Intégration architecturale

Bien qu'ayant une perspective essentiellement fonctionnelle, tout aménagement, pour optimiser l'accessibilité, doit respecter les contraintes architecturales et patrimoniales afin de s'intégrer harmonieusement dans l'environnement.

### Respect des capacités financières de la Municipalité

L'accès universel s'effectue par étape, considérant d'une part les priorités établies par le conseil municipal et le comité consultatif et d'autre part, les contraintes administratives, organisationnelles et financières de la Municipalité.

### Accessibilité universelle

- Un concept qui favorise l'utilisation similaire des possibilités offertes par un environnement pour tous les usagers et qui tient compte des situations liées à toutes les incapacités ou déficiences qu'elles soient visuelles, auditives, motrices, cognitives, psychologiques ou autres.
- Permet d'anticiper les besoins de demain tout en développant une vision qui englobe, en plus des personnes handicapées, toute personne à mobilité réduite ayant des limitations permanentes ou provisoires : les aînés en perte d'autonomie, les personnes de forte taille, les familles avec de très jeunes enfants et circulant avec des poussettes, les personnes accidentées, les utilisateurs de charriots de livraison, etc.
- S'inscrit dans une vision de développement durable et dans l'application des principes tels que l'équité et la solidarité sociale, la qualité de vie, la consommation responsable, l'engagement et la participation citoyenne.



# ENSEMBLE, BÂTISSONS UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE

## PRINCIPES D'INTERVENTION

### **Une approche globale, intersectorielle et transversale pour une vision complète des situations**

La Ville préconise une approche qui repose sur l'adhésion de tous les services municipaux, les engageant à travailler en étroite collaboration. Elle propose un réflexe qui se traduit par une ouverture à la réalité et aux préoccupations des personnes handicapées. Une telle approche favorise la prise en compte de la diversité et de la complexité des situations observées.

### **La personne handicapée : un citoyen autonome, responsable et compétent**

D'avantage par souci de complémentarité que de remplacement et de substitution, la Ville appelle à la reconnaissance et à la valorisation de l'autonomie des personnes handicapées et au respect de leurs propres choix. La Ville reconnaît également leur potentiel en leur offrant la chance de contribuer activement au développement et au dynamisme de la communauté. Elle estime que la personne handicapée est indispensable tant dans l'identification et la compréhension des problèmes que dans la recherche de solutions adaptées à ses besoins.

## **Le milieu : ses acquis, son autonomie et un potentiel à reconnaître**

La Ville reconnaît le potentiel du milieu et encourage l'autonomie d'action des acteurs dans la recherche de solutions durables. Elle prône un modèle de coopération fondé non pas sur le pouvoir, mais sur les compétences et l'interdépendance des uns par rapport aux autres.

## **Le réseautage, la concertation et le partenariat : des approches favorisant la solidarité et l'innovation**

Pour assurer une prestation de services répondant aux multiples besoins des personnes handicapées, la Ville se doit de travailler en partenariat et de favoriser la planification d'une action concertée avec différents intervenants qui évoluent auprès des personnes handicapées. Dans cette perspective, la Ville adopte une attitude qui encourage la coordination des efforts et le réseautage entre les différents partenaires.

## **L'accessibilité : un droit légitime**

La Ville reconnaît l'accessibilité comme un facteur d'intégration sociale qui répond à un besoin fondamental pour assurer le développement et l'autonomie des personnes handicapées. Elle vise leurs besoins spécifiques par la réduction des contraintes dans l'offre de services et dans l'accès aux ressources collectives.

## **L'amélioration continue de l'offre de services : pour une adéquation aux attentes et aux besoins**

La Ville reconnaît l'importance de demeurer attentive aux réalités vécues par les personnes handicapées ainsi qu'à l'évolution des attentes et des besoins. Ce plan d'action doit demeurer un guide flexible qui s'inscrit dans un processus continu et évolutif, de façon à pouvoir adapter efficacement les interventions à la réalité vécue par les personnes handicapées.



# PORTRAIT DE LA MUNICIPALITÉ

... où il fait bon vivre au naturel entre rivière et montagnes...

## Profil géographique

Saint-Basile-le-Grand est une ville résidentielle de 35,8 km<sup>2</sup> située entre la rivière Richelieu et les monts Saint-Bruno et Saint-Hilaire. Elle compte près de 5 600 propriétés, 800 appartements, 300 commerces et places d'affaires ainsi que quelques fermes et une vingtaine de parcs et aires de détente. La vue des montagnes avoisinantes dont l'une (mont Saint-Hilaire) reconnue patrimoine mondial par l'UNESCO pour ses 410 mètres d'altitude, de même que la présence de l'un des plus beaux cours d'eau de la Montérégie, confèrent à son paysage un caractère champêtre apaisant. La Route du Richelieu, l'une des routes touristiques officielles du Québec, traverse son territoire.

En fonction de l'aménagement du territoire, environ 78 % de sa superficie est en zone rurale, 18 % en zone urbaine et 4 % en zone industrielle.

À moins de 30 minutes du centre-ville de Montréal, Saint-Basile-le-Grand jouit d'une situation privilégiée par son ouverture sur trois grands axes routiers de la région - les autoroutes Jean-Lesage (20) et de l'Acier (30) ainsi que la route 116 (boulevard Sir-Wilfrid-Laurier) - et sa facilité d'accès par transport collectif (train de banlieue et autobus).

## Démographie

L'Institut de la statistique du Québec effectue chaque année un dénombrement basé sur des estimations et sa dernière évaluation chiffre à 17 323 la population grandbasiloise (Gazette officielle du Québec, 26 décembre 2019).



Photo : Richard Pelletier • Vue aérienne (2010)












## PORTRAIT DE LA POPULATION GRANDBASILOISE VIVANT AVEC UNE INCAPACITÉ (PERMANENTE OU TEMPORAIRE)

*Compilation et traitement des données (2012) : Office des personnes handicapées du Québec, 2017.*

### Estimation du nombre de personnes vivant avec une incapacité

GRUPE D'ÂGE	POPULATION TOTALE	POPULATION AVEC INCAPACITÉ	HOMMES	FEMMES
0 - 4 ans	1 180	15 (1,27 %)	10	5
5 - 9 ans	1 240	45 (3,63 %)	30	15
10 - 14 ans	1 105	40 (3,62 %)	25	15
15 - 34 ans	4 055	135 (3,33 %)	65	70
35 - 64 ans	7 660	675 (8,81 %)	320	355
65 ans et plus	1 675	395 (23,6 %)	165	230
<b>Total</b>	<b>16 915</b>	<b>1305 (7,72 %)</b>	<b>615</b>	<b>690</b>

## Estimation du nombre de personnes vivant avec une incapacité selon le type

TYPE D'INCAPACITÉ		TOTAL
	Audition	250
	Vision	230
	Parole	30
	Mobilité	705
	Douleur	865
	Dextérité	285
	Apprentissage	260
	Mémoire	160
	Déficience intellectuelle Trouble et retard du développement Trouble du spectre de l'autisme	85
	Psychologique	330
	Problème de santé chronique	70
	Indéterminée	30

*N.B. Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.*

# ACCESSIBILITÉ DES ÉDIFICES MUNICIPAUX ET DES PLATEAUX D'ACTIVITÉS

## Édifices logeant des services municipaux

### LÉGENDE



Accessible en fauteuil roulant



Accessible en fauteuil roulant avec l'aide d'un accompagnateur



Accessible aux personnes ayant un handicap visuel



### Aréna Jean-Rougeau

10, rue Bella-Vista

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire



### Bibliothèque Roland-LeBlanc

40, rue Savaria

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire



### Caserne de pompiers

39, rue Savaria



### Centre civique Bernard-Gagnon

6, rue Bella-Vista

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire



### Centre communautaire Lise-B.-Boisvert

103, avenue de Montpellier

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire



Photos des édifices : Simon Girard



### Édifice Léon-Taillon

200, rue Bella-Vista

Service des travaux publics

Service du génie



### Mairie

204, rue Principale

Direction générale et cabinet du maire

Service des communications et des relations avec les citoyens

Service des finances

Service du greffe

Service de l'urbanisme et de l'environnement

Service des ressources humaines



En 2021

## Édifices logeant des partenaires du milieu



### Chalet Denis-Germain

132, montée des Trinitaires

Maison des jeunes La Butte



### Édifice Jeannine-Trudeau-Brosseau

9, rue des Roses

Cercle de Fermières et Club de la Gerbe dorée

Être membre de la Gerbe dorée ou du Cercle des Fermières afin d'obtenir la clé du monte-personne

Difficilement accessible en période hivernale



### Édifice Léopold-Bouchard

50, montée Robert

Centre de bénévolat



### Maison scoute Le castor dévoué

125, rue Bella-Vista

Mouvement scout

## Plateaux d'activités

Le code abrégé est utilisé au programme d'activités sportives, récréatives et culturelles Info-Loisirs.



Aréna Jean-Rougeau (AJR)



Bibliothèque  
Roland-LeBlanc (BRL)



Centre civique  
Bernard-Gagnon (CCBG)



Centre communautaire  
Lise-B.-Boisvert (CCLBB)



École de la Chanterelle (EC)



École Jacques-Rocheleau (EJR)



Édifice Jeannine-Trudeau-  
Brosseau (EJTB)



Édifice Léopold-Bouchard (ELB)



École de la Mosaïque (EM)



Locaux de Multi Sports  
et du Club Impulsion (LMSCI)

Maison scout  
Le castor dévoué (MS)



Parc du Ruisseau (PDR)



Parc de la Seigneurie (PS)

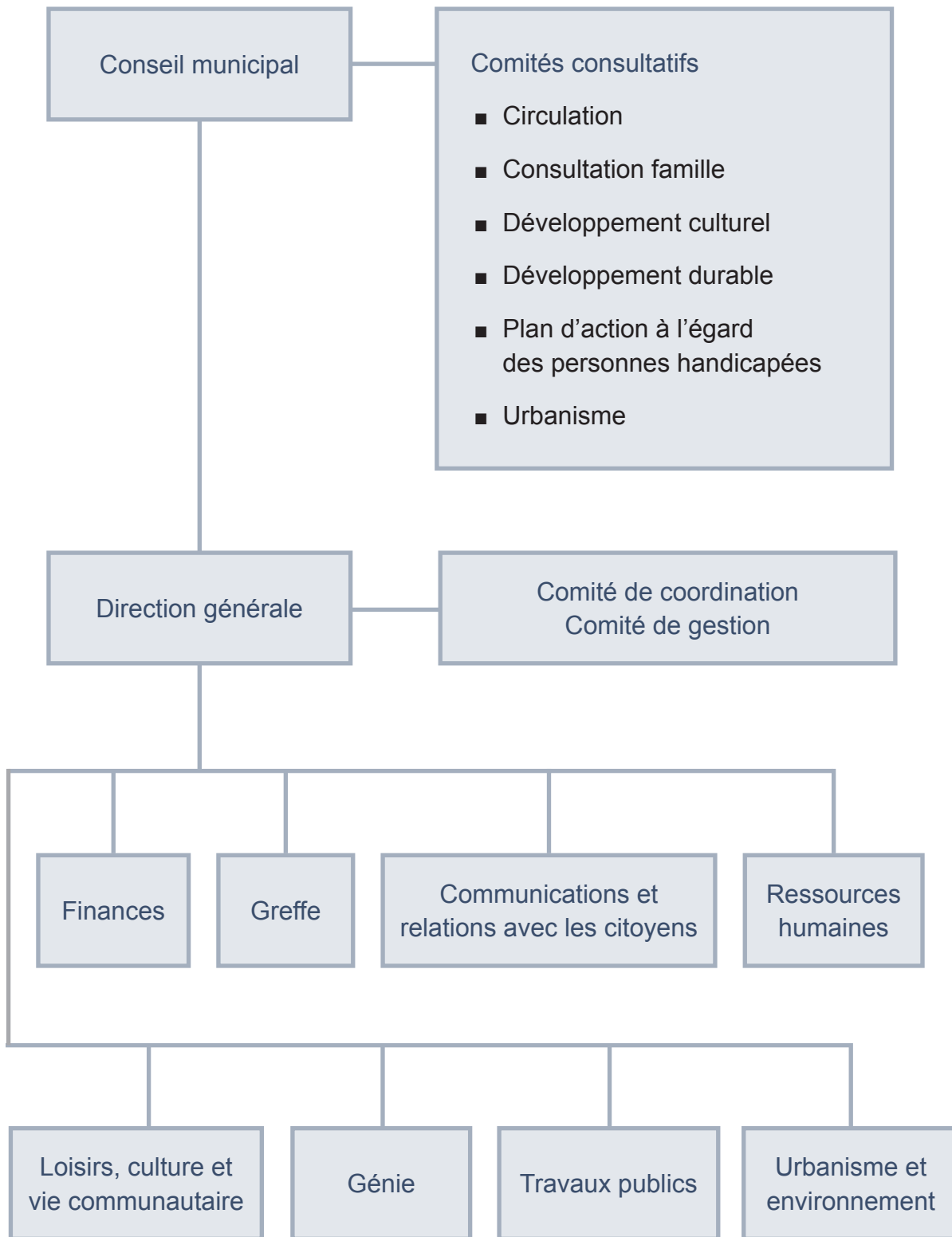


Parc des Trinitaires (PT)



Inauguration du monte-personne à l'édifice  
Jeannine-Trudeau-Brosseau (2015)

# ORGANIGRAMME GÉNÉRAL



# DES SERVICES DE QUALITÉ VISANT LE MIEUX-ÊTRE DE LA POPULATION

## Direction générale

La Direction générale assure la coordination de toutes les activités de la Ville. Son rôle est de voir à la réalisation des objectifs du conseil municipal en offrant soutien et encadrement aux services municipaux, selon leurs responsabilités respectives, dans le but d'offrir des services de qualité aux Grandbasilloises et Grandbasillois. Ses attributions comprennent entre autres les affiliations et adhésions, la coordination des mesures d'urgence, les comités consultatifs, les politiques, directives et plans d'action et les technologies de l'information.

## Service des communications et des relations avec les citoyens

Le Service des communications et des relations avec les citoyens a pour principales responsabilités de protéger l'image et le caractère distinctif de la Municipalité, de contribuer à sa mise en valeur et à son rayonnement ainsi que de faciliter la compréhension des décisions et de la vision du conseil municipal. Il agit en soutien à l'administration municipale et aux partenaires du milieu dans la planification et la promotion des activités et des services offerts afin de favoriser la participation citoyenne. Il veille à la cohérence et à l'uniformité des messages véhiculés ainsi qu'à l'utilisation rationnelle et équitable des voies de communication municipales.

## Service des finances

Le Service des finances est responsable d'assurer une saine gestion des ressources financières et de coordonner les activités qui en découlent. Ses attributions comprennent entre autres : les comptes à payer et à recevoir, les droits sur les mutations immobilières, l'évaluation foncière, les rapports financiers, les règlements d'emprunt et la taxation.

## Service du greffe

Le Service du greffe dresse les procès-verbaux des délibérations du conseil municipal en séances publiques et rédige les résolutions, les règlements et les avis légaux dans le respect des lois. Lors d'élections municipales, le greffier agit à titre de président d'élection et voit à l'organisation du vote selon les prescriptions de la Loi. Ses attributions comprennent entre autres : l'accès à l'information, les appels d'offres, les assermentations, l'ouverture des soumissions, les contrats ainsi que les réclamations.

## **Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire**

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire a un vaste champ d'actions lui permettant de voir à l'organisation et à la coordination de l'ensemble des activités, des événements et des manifestations spéciales sur le territoire grandbasilois. Grâce au dynamisme de la communauté, la Ville est en mesure de présenter une panoplie de loisirs culturels, sportifs et récréatifs et de soutenir des partenaires du milieu (associations communautaires, organismes de loisir et groupements sociaux) dans la mise sur pied de projets et d'activités.

Ses attributions comprennent entre autres : l'entretien et la gestion de l'aréna, de la bibliothèque, des locaux et terrains sportifs, des parcs et aires de détente, la location de plateaux d'activités et de matériel, la logistique lors d'événements spéciaux, les politiques familiale et culturelle accompagnées de leurs plans d'action, la tenue de la Fête des arts et de la soirée en hommage aux bénévoles ainsi que les accréditations à titre de Municipalité amie des enfants et Municipalité amie des aînés.

## **Service des ressources humaines**

Le Service des ressources humaines conçoit, planifie, développe et dirige l'ensemble des politiques, des activités et des programmes liés à la gestion des ressources humaines de la Municipalité. Ses attributions comprennent également, mais non exclusivement, les éléments suivants : accueil des nouveaux employés, analyse des structures internes des différents services, application uniforme des lois et des conventions collectives de travail, développement de l'organisation en matière de dotation, formation, santé et sécurité au travail, rémunération et avantages sociaux, gestion des relations de travail et gestion des régimes d'assurance collective et de retraite.

## **Service de l'urbanisme et de l'environnement**

Le Service de l'urbanisme et de l'environnement voit à la planification de l'aménagement du territoire dans une perspective d'harmonisation et de respect des besoins des générations présentes et futures.

Ses attributions comprennent entre autres : la conformité des différentes dispositions réglementaires avec le schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR), l'application des plans et règlements d'urbanisme, les permis et certificats, les cartes des réseaux routiers et cyclables, les développements domiciliaires, les inspections et la toponymie.

## Services des travaux publics

Le Service des travaux publics assure l'entretien et l'embellissement des infrastructures publiques, dont : les bornes-fontaines (déneigement, problème à signaler); les conduites d'eau potable (aqueduc) et d'eaux usées (égouts); les édifices municipaux; les véhicules municipaux; les voies de circulation (déneigement et éclairage).

Il est également responsable de mettre sur pied les collectes et dépôts de matières résiduelles et de voir aux aménagements paysagers des espaces municipaux.

## Services du génie

Le Service du génie a pour mandat d'assurer la gestion de l'ensemble des infrastructures municipales dans le but d'en assurer leur pérennité. Il planifie, coordonne, et réalise les travaux de construction et de remplacement d'infrastructures municipales.

Il assure également une gestion stratégique de son parc immobilier de bâtiments ainsi que la conception et la réalisation des nouveaux parcs urbains sur son territoire et assure la gestion et la réalisation des projets majeurs à même son territoire tant au niveau de la construction et de la rénovation des bâtiments que des ouvrages d'envergure.

## SÉCURITÉ PUBLIQUE

Pour toute urgence composez le 9-1-1.



### Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

CENTRE DE TRAITEMENT D'APPELS ET DE RÉPARTITION  
450 536-3333 ou 450 461-8000, option 6  
[www.police-rsl.qc.ca](http://www.police-rsl.qc.ca)



### Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu

SIÈGE SOCIAL  
450 467-8668 ou 450 461-8000, option 7  
[www.risivr.ca](http://www.risivr.ca)



# BILAN DES RÉALISATIONS

## 2009-2019

Réalisation	Année d'implantation
<b>Accessibilité des lieux et des édifices publics</b> <i>Amélioration de l'accessibilité des sites municipaux</i>	
La Municipalité inaugure l'édifice Léopold-Bouchard qui est accessible aux personnes à mobilité réduite.	2009
Le maire, les conseillers municipaux, le personnel du Service des finances, du Service du greffe, ainsi que de la Direction générale accueillent (sur rendez-vous) les personnes à mobilité réduite au 206, rue Principale, édifice voisin de la mairie, dans des locaux accessibles.	2010
Ajout de barres d'appui dans certaines salles de toilettes au sous-sol du centre civique Bernard-Gagnon.	2012
Les barres d'appui de la toilette des femmes au sous-sol du centre civique Bernard-Gagnon ont été repositionnées et d'autres ont été ajoutées dans la toilette des hommes.	2015
Identification des édifices municipaux accessibles aux personnes à mobilité réduite dans les différentes voies de communication.	2012

Réalisation	Année d'implantation
<b>Accessibilité des lieux et des édifices publics (suite)</b> <i>Amélioration de l'accessibilité des sites municipaux</i>	
En période de camps de jour, les parents à mobilité réduite sont invités à communiquer avec le poste d'accueil du service de garde afin que les animateurs puissent prévenir l'enfant que son parent est arrivé et que ce dernier l'attend dans son véhicule, devant l'édifice où se déroule le camp (centre communautaire Lise-B.-Boisvert, centre civique Bernard-Gagnon et Maison scout Le castor dévoué).	2015
Des portes automatiques extérieures et intérieures ont été installées à l'aréna Jean-Rougeau.	2015
Des indications permettent de mieux orienter les citoyens à mobilité réduite vers la rampe d'accès.	
Le personnel de soutien du centre civique Bernard-Gagnon et du centre communautaire Lise-B.-Boisvert déverrouille systématiquement les portes d'entrée (à l'avant de l'édifice) de manière à rendre fonctionnelles les portes automatiques pour les personnes à mobilité réduite. Il en est de même pour les toilettes du centre communautaire Lise-B.-Boisvert.	2015
Si des conférences sont offertes à la bibliothèque Roland-LeBlanc, les personnes à mobilité réduite sont invitées à entrer en communication avec le personnel de la bibliothèque afin de déplacer la conférence au premier étage de l'édifice.	2015
Les voies de communication municipales (revue municipale, site Web) publient que l'accès à la caserne de pompiers se fait par le biais de la porte de garage à l'arrière de l'édifice et que les rencontres sont sur rendez-vous.	2015
Installation d'un ascenseur extérieur pour accéder à l'édifice Jeannine-Trudeau-Brosseau.	2015

Réalisation	Année d'implantation
<b>Accessibilité des lieux et des édifices publics (suite)</b> <i>Amélioration de l'accessibilité des sites municipaux</i>	
Pour favoriser l'accessibilité et sécuriser les déplacements des personnes vivant avec un handicap visuel, des lignes jaunes ont été peintes sur les marches intérieures du centre civique Bernard-Gagnon.	2017
Installation d'une fontaine à boire à triple vocation au centre civique Bernard-Gagnon.	2017
Expertise réalisée par l'INLB et le CISSS Montégrie-Ouest - centre de réadaptation en déficience physique pour les édifices Jeannine-Trudeau-Brosseau, la bibliothèque Roland-LeBlanc, le centre civique Bernard-Gagnon et l'aréna Jean-Rougeau.	2017
Ajout de barres d'appui dans les toilettes de la maison scout Le Castor dévoué ainsi qu'au chalet Denis-Germain (abritant la Maison des jeunes La Butte).	2018
Ajout d'une « bande avertissante » au sol dans le hall d'entrée de la bibliothèque Roland-LeBlanc afin de diriger plus facilement vers les entrées.	2018
Ajout de bandes contrastantes sur les portes de verre et vitrines de l'aréna Jean-Rougeau, de la bibliothèque Roland-LeBlanc et du centre civique Bernard-Gagnon.	2018
Ajout de bandes contrastantes dans les escaliers intérieurs de l'aréna Jean-Rougeau, de la bibliothèque Roland-LeBlanc, du centre civique Bernard-Gagnon (arrière de l'édifice) et de l'édifice Léopold-Bouchard.	2018
À la mairie, un ascenseur a été installé, de même que des boutons-poussoirs et des ouvre-portes automatiques sur les portes principales. De plus, le comptoir d'accueil a été conçu afin de pouvoir accueillir des personnes en fauteuil roulant.	2019

Réalisation	Année d'implantation
<b>Habitation</b> <i>Mesures favorisant l'accès à des logements adaptés et des outils de recherche</i>	
Création et mise en place d'un formulaire de consentement permettant à un propriétaire ou un locataire d'autoriser la Ville à transmettre ses coordonnées à l'Association d'informations en logements et immeubles adaptés (AILIA), rendant ainsi possible la mise à jour d'un répertoire de propriétaires ou locataires grandbasilois possédant ou occupant une maison ou un logement adapté.	2017
Abolition des frais inhérents au permis municipal nécessaire à l'adaptation du domicile d'une personne handicapée.	2019
<b>Sécurité en milieu résidentiel</b> <i>Base de données sur les besoins particuliers des résidents et mesures de sécurité civile</i>	
<b>Programme Opération secours adaptés</b> Près de 50 personnes ont adhéré à ce programme auprès du Service de sécurité incendie afin d'être inscrites au registre des personnes nécessitant une aide particulière lors d'interventions.	
Programme PAIR	2010
Mise à jour de la banque de données utilisée pour le service d'appels personnalisés lors de mesures d'urgence spécifiques à l'évacuation.	2010
Consigne particulière donnée aux surveillants d'activités afin qu'ils notent la présence de personnes à mobilité réduite lors d'événements, activités ou cours afin d'être en mesure de transmettre l'information au Service de sécurité incendie en prévision d'une évacuation.	2017

Réalisation	Année d'implantation
<b>Transport</b>	
<i>Amélioration et qualité du service par des mesures d'adaptation</i>	
<b>Nouvelle destination au service de transport adapté</b>	
La Régie intermunicipale du transport adapté de la Vallée-du-Richelieu (RITAVR) ajoute une nouvelle destination, hors du territoire desservi, pour les déplacements vers Saint-Bruno-de-Montarville.	2011
Service de prêt de fauteuils roulants aux usagers du CCBG et du CCLBB.	2019
<b>Signalisation, circulation et stationnement</b>	
<i>Déplacements sécuritaires et sans obstacle ainsi que des espaces réservés</i>	
Certains espaces de stationnement des édifices municipaux ont été mis aux normes du Code de construction du Québec qui prévoit, entre autres, un accès à un nombre suffisant d'espaces réservés, une signalisation appropriée, un entretien régulier et un cheminement sans obstacle.	2011
Une surface a été aménagée aux feux de circulation des deux intersections du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier pour permettre l'accès en fauteuil roulant aux boutons d'appels de feux pour piétons.	2012
La traverse de la rue Bella-Vista à l'intersection du chemin Saint-Louis était difficile notamment lors de la période estivale; un feu de circulation a été ajouté.	2013
Organisation d'une marche exploratoire, en collaboration avec le Centre de femmes l'Essentielle, afin d'évaluer l'environnement urbain et de répertorier les obstacles à l'accessibilité.	2017

Réalisation	Année d'implantation
<b>Signalisation, circulation et stationnement (suite)</b> <i>Déplacements sécuritaires et sans obstacle ainsi que des espaces réservés</i>	
En collaboration avec le centre de femmes l'Essentielle et avec la participation de personnes en situation de handicap, a eu lieu une deuxième marche exploratoire afin de répertorier les obstacles à l'accessibilité des parcs et des stationnements pour les personnes ayant des incapacités liées à la mobilité.	2019
Pavage de l'accès au feu de circulation piétonnier à la montée Robert à la fin de la piste cyclable.	2019
Installation de bandes contrastantes sur les portes de verre et vitrines extérieures ainsi que celles adonnant dans le hall d'entrée de la bibliothèque Roland-LeBlanc.	2019
<b>Emploi</b> <i>Mesures favorisant l'intégration des travailleurs handicapés</i>	
Embauche d'un jeune grandbasilois atteint du trouble du spectre de l'autisme.	2016
Lors du processus de recrutement, des mesures d'accommodement sont offertes aux personnes à mobilité réduite advenant une entrevue d'embauche.	2016
Embauche d'un stagiaire au Service des technologies de l'information et d'une employée aux camps de jour, tous deux affectés d'un handicap.	2017
Mise en candidature des citoyens bénévoles handicapés aux divers prix reconnaissance, notamment au Prix Dollard-Morin.	2019

Réalisation	Année d'implantation
<b>Soutien aux organismes communautaires et aux familles</b> <i>(Disponibilité de locaux adaptés, prêt d'équipement à tarif réduit, politiques)</i>	
<p>Les membres du CPAPH ont pris connaissance de la plateforme de revendications du Groupement des associations de personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal (GAPHRSM) afin que des actions concrètes soient entreprises en 2020 et 2021 pour répondre aux obstacles exprimés.</p>	2019
<b>Aménagement du territoire</b> <i>Mesures favorisant des environnements accessibles</i>	
<p>Lors de l'achat ou du remplacement de mobilier urbain, le personnel s'assure de procéder à l'achat de matériel dans les parcs (fontaines à boire, tables à pique-nique et modules de jeux) accessible à tous.</p>	2015
<p>Accès au parc du Pont-de-Pruche par des sentiers asphaltés.</p>	2019
<p>Diminution de la butée de trottoir pour l'accès au sentier piétonnier à partir du rang des Vingt.</p>	2019
<b>Loisirs et culture</b> <i>Accessibilité aux activités culturelles, récréatives, sportives et ludiques</i>	
<b>Programme d'intégration des enfants handicapés aux camps de jour municipaux estivaux</b>	
<p>Initié et soutenu par un comité de travail issu de la Table de concertation des organismes de personnes handicapées du CSSS Richelieu-Yamaska, un protocole établit une procédure qui permet de mieux suivre l'ensemble des étapes inhérentes au processus d'intégration des enfants en offrant des services de soutien aux parents ainsi qu'au personnel des camps de jour ; un suivi concerté est donc assuré auprès de tous les acteurs du milieu et «aimants» naturels qui gravitent autour de ces enfants.</p>	2010

Réalisation	Année d'implantation
<b>Loisirs et culture (suite)</b>	
<i>Accessibilité aux activités culturelles, récréatives, sportives et ludiques</i>	
<b>Programme d'intégration des enfants handicapés aux camps de jour municipaux estivaux (suite)</b>	
<p>Pour que leur enfant puisse bénéficier du programme, les parents doivent effectuer une demande d'étude d'intégration ; les demandes sont analysées en toute confidentialité par la Ville et les partenaires qui déterminent l'admissibilité et recommandent le type d'intégration appropriée. L'inscription aux camps recommandés peut ensuite être complétée par les parents auprès de la Municipalité ou de l'organisme spécialisé reconnu.</p>	2015
<b>Tricycle tandem</b>	
<p>Pour favoriser la pratique sportive, offre d'un tricycle tandem en location, à l'usage exclusif des personnes handicapées ou à mobilité réduite (jusqu'en 2018).</p>	2010
<p>Le bénévolat des aspirants animateurs formés, qui sont invités à donner de leur temps lors du camp de jour de la semaine de relâche scolaire auprès des enfants handicapés, est reconnu par le biais d'un certificat de reconnaissance des heures accumulées et des services rendus.</p>	2015
<p>Durant les camps de jour estivaux, un service d'accompagnement pour les enfants handicapés est offert pour le service de garde.</p>	2015
<p>Acquisition de logiciels et de livres adaptés à certaines incapacités accessibles à la bibliothèque Roland-LeBlanc.</p>	2016
<p>Participation au Programme Biblio-Aidants, un service d'information en ligne de cahiers thématiques.</p>	2016
<p>Publication en braille, en collaboration avec l'Institut Nazareth &amp; Louis-Braille, du poème <i>Silence</i> par Denis Roy, récipiendaire du prix Fernande Pelletier-Neveu lors de la 15<sup>e</sup> Soirée harpe et poésie, également adapté en format PDF accessible.</p>	2017

Réalisation	Année d'implantation
<b>Loisirs et culture (suite)</b> <i>Accessibilité aux activités culturelles, récréatives, sportives et ludiques</i>	
Achat d'une deuxième balançoire parent-enfant, mieux adaptée aux besoins des enfants handicapés.	2017
Mise en place d'une plage horaire spécifiquement dédiée aux personnes handicapées à l'aréna Jean-Rougeau pour la pratique des sports de glace libres.	2017
Adoption de la politique familiale 2017-2027 en y intégrant la notion d'accessibilité universelle.	2017
Acquisition et installation d'une balançoire pour personnes handicapées pouvant convenir aux adultes comme aux enfants aux parcs de la Seigneurie et des Trinitaires.	2018
Acquisition et installation d'une table à pique-nique avec accessibilité en fauteuil roulant sous un abri aux parcs de la Seigneurie et des Trinitaires.	2018
Acquisition et installation de deux balançoires accessibles pour les 2-5 ans et une balançoire parent-poupon.	2019



Acquisition et installation de deux balançoires accessibles pour les 2-5 ans et une balançoire parent-poupon. (2019)



Réalisation	Année d'implantation
<b>Loisirs et culture</b> (suite) <i>Accessibilité aux activités culturelles, récréatives, sportives et ludiques</i>	
Toilette adaptée disponible pour accommoder les personnes handicapées lors des fêtes à grand rassemblement et si ce n'est pas le cas, prévoir une toilette chimique adaptée.	2019
Captation sonore de la Soirée harpe et poésie pour l'insérer dans le recueil des textes disponibles à la bibliothèque.	2019
<b>Communications</b> <i>Accessibilité des voies de communication (téléphonie, site Web, documents, supports visuels, services directs à la population, accueil, etc.)</i>	
Promotion de la location du tricycle tandem.	2010
Identification des édifices municipaux accessibles aux personnes à mobilité réduite dans les différentes voies de communication (entre autres sur le site Web et au calendrier municipal).	2012
La Semaine québécoise et la Journée internationale des personnes handicapées sont soulignées par les voies de communication municipales.	2012
Les voies de communication municipales (revue municipale, site Web) publient que l'accès à la caserne de pompiers se fait par le biais de la porte de garage à l'arrière de l'édifice et que les rencontres sont sur rendez-vous.	2015

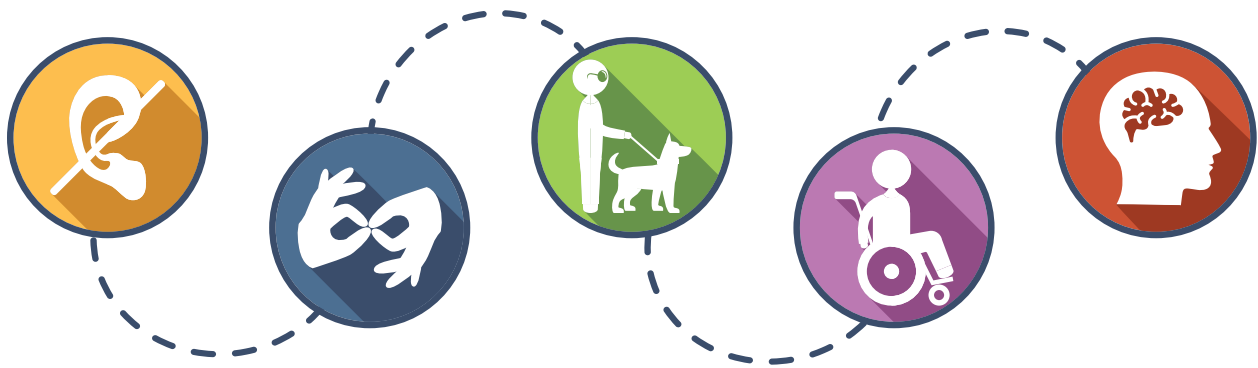
Réalisation	Année d'implantation
<b>Communications</b> (suite) <i>Accessibilité des voies de communication (téléphonie, site Web, documents, supports visuels, services directs à la population, accueil, etc.)</i>	
Création d'un article, accessible à partir d'une icône à même le menu principal du site Web, où sont réunies les informations pertinentes à la vie municipale pour les personnes handicapées ainsi qu'un autre détaillant les principales ressources.	2016
Diffusion, auprès du personnel et de la population inscrite au <i>Babillard électronique</i> , de cinq capsules de sensibilisation dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées.	2016
Le programme Opération secours adaptés est promu aux voies de communication municipales.	2016
Promotion du partage de la route entre automobilistes et utilisateurs d'aides à la mobilité motorisées.	2016
Refonte du site Web municipal en tenant compte de certaines exigences d'accessibilité : contraste élevé afin de faciliter l'accès aux personnes ayant une déficience de la vue et textes de remplacement pour chacune des images.	2017
Création d'une version audio du recueil de poèmes de la 16 <sup>e</sup> Soirée harpe et poésie pour la clientèle ayant notamment une incapacité visuelle.	2018

Réalisation	Année d'implantation
<b>Administration</b> <i>Mobilisation des services municipaux</i>	
Le maire a pris part à l'exercice qui consistait à circuler en fauteuil roulant durant une journée afin d'identifier les obstacles rencontrés par les citoyens avec une déficience liée à la mobilité.	2014
Participation aux ateliers de sensibilisation à l'accueil des personnes handicapées (offert prioritairement au personnel d'accueil, aux directeurs et aux élus par le GAPHRSM).	Partiellement réalisé en 2015
La journée des personnes handicapées a été soulignée lors du dévoilement de l'ascenseur extérieur de l'édifice Jeannine-Trudeau-Brosseau.	2015
Création d'un comité consultatif pour veiller au développement et au suivi du plan d'action.	2016
Un budget a été consenti pour l'année 2017 afin d'améliorer les structures en place.	2016
Tenue d'une rencontre entre les gestionnaires municipaux, les élus et l'Office des personnes handicapées afin d'acquérir des connaissances concernant les obligations légales qui incombent aux municipalités	2018

À la mairie, un ascenseur a été installé, de même que des boutons-poussoirs et des ouvre-portes automatiques sur les portes principales. De plus, le comptoir d'accueil a été conçu afin de pouvoir accueillir des personnes en fauteuil roulant. (2019)







## PLAN D'ACTION 2020-2021

Obstacle	Mesure	Responsable / collaborateur
<b>Accessibilité des lieux et des édifices publics</b> <i>Amélioration de l'accessibilité des sites municipaux</i>		
Les édifices municipaux ne sont pas tous accessibles aux personnes handicapées	Faire une demande auprès de l'INLB et du CISSS Montérégie-Ouest – centre de réadaptation en déficience physique pour l'évaluation de l'édifice Léopold-Bouchard afin de dresser une liste de recommandations dans un but d'optimisation et d'accessibilité des lieux.	Coordonnatrice aux programmes de loisir  INLB et CISSSM
	Procéder à l'étude du rapport d'évaluation consultative en ergothérapie avec les recommandations visant l'accessibilité universelle pour l'édifice Léopold-Bouchard (Centre de bénévolat) – évaluation du CISSSMO afin de faire les recommandations d'usage en 2021.	CPAPH  Contremaitre aux travaux publics

Obstacle	Mesure	Responsable / collaborateur
En général, la signalisation n'est pas optimale pour s'orienter dans les principaux édifices municipaux	Uniformiser la signalisation dans tous les bâtiments municipaux en respectant les normes et recommandations émises par l'INLB en priorisant la signalisation des toilettes situées à l'aréna Jean-Rougeau, à la bibliothèque Roland-LeBlanc, au centre civique Bernard-Gagnon, au centre communautaire Lise-B.-Boisvert, à la maison scout Le castor dévoué, aux édifices Jeanine-Trudeau-Brosseau et Léopold-Bouchard et à la mairie.	Directeur des travaux publics en collaboration avec le Service des communications et des relations avec les citoyens

## Habitation

*Mesures favorisant l'accès à des logements adaptés et outils de recherche*

La crise du logement frappe également les personnes handicapées qui ont de plus en plus de difficulté à se loger adéquatement	Soutenir l'organisme ALIA et sa mission en relayant l'information provenant de l'organisme sur les différentes plateformes de la Municipalité (selon les espaces disponibles).	Service des communications et des relations avec les citoyens
---	--	---

Obstacle	Mesure	Responsable / collaborateur
<p><b>Sécurité en milieu résidentiel</b>  <i>Base de données sur les besoins particuliers des résidents et mesures de sécurité civile</i></p>		
<p>La Municipalité doit considérer ses citoyens handicapés dans l'application de son plan de mesures d'urgence afin d'en assurer leur sécurité</p>	<p>Identifier les lieux d'hébergement (hôtel, motel et autres) accessibles aux personnes handicapées.</p>	<p>Directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire</p>
	<p>Identifier la personne ressource responsable des services d'accompagnement en cas de mesures d'urgence.</p>	<p>Direction générale</p>
	<p>Identifier et mettre en place des modes de communication adaptés dans le cadre de l'application du plan d'urgence.</p>	<p>Direction générale</p>
	<p>Identifier les besoins particuliers rencontrés par les personnes handicapées en situation de mesures d'urgence et former le personnel afin que ces derniers interviennent de manière plus spécifique auprès de cette clientèle.</p>	<p>Direction générale</p>

Obstacle	Mesure	Responsable / collaborateur
<b>Transport</b> <i>Encouragement à l'utilisation du service et aux mesures d'adaptation et amélioration de la qualité du service</i>		
Lacunes observées au niveau du service de transport adapté	Analyser les obstacles rencontrés par les usagers du service de transport adapté auprès des autorités responsables.	Direction générale  Coordonnatrice aux programmes de loisir
Méconnaissance des besoins des usagers	Inviter les citoyens à rapporter les situations problématiques rencontrées lors de leurs déplacements sur le territoire.	Service des communications et des relations avec les citoyens (volet promotion)
	Entrer en communication avec l'Association des usagers du transport adapté de Longueuil (AUTAL)	Coordonnatrice aux programmes de loisir
	Si SBLG n'est pas desservi par l'AUTAL, s'informer de l'instance qui dessert notre territoire le cas échéant.	Coordonnatrice aux programmes de loisir
L'accessibilité aux diverses activités à grand rassemblement n'est pas optimale pour les personnes handicapées	Mettre en application la grille d'évaluation – accessibilité universelle des événements préparée par AlterGo.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Obstacle	Mesure	Responsable / collaborateur
----------	--------	-----------------------------

### Signalisation, circulation et stationnement

*Déplacements sécuritaires et sans obstacle ainsi que des espaces réservés*

Peu d'occasion pour le personnel et les élus de participer à des activités de sensibilisation aux obstacles que peuvent rencontrer les personnes handicapées en situation de déplacement

Prévoir une rencontre du CPAPH à la mairie et procéder à sa visite en simulant diverses situations de handicaps par le biais de matériel adapté.

Coordonnatrice aux programmes de loisir

CPAPH et Direction générale

### Emploi

*Mesures favorisant l'intégration des travailleurs handicapés*

Peu de représentativité des personnes handicapées dans le milieu de travail municipal

Inviter la directrice du Service des ressources humaines à prendre part à une rencontre du CPAPH afin de cibler des mesures à mettre en place pour favoriser l'intégration des travailleurs handicapés.

Coordonnatrice aux programmes de loisir

Indiquer dans les offres d'emploi : « Dans le cadre de notre plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées, les entrevues ont lieu dans un bâtiment accessible universellement ».

Directrice au Service des ressources humaines

Procéder aux entrevues de tous les postes à la mairie dans la mesure du possible.

Tous les services

Soutenir l'emploi de personnes handicapées par l'acquisition de biens ou de services, produits par des centres de travail adapté.

Tous les services

Obstacle	Mesure	Responsable / collaborateur
<p><b>Soutien aux organismes communautaires et aux familles</b>  <i>Disponibilité de locaux adaptés, prêt d'équipement à tarif réduit et politiques</i></p>		
<p>Méconnaissance des besoins exprimés par le Groupement des associations de personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal</p>	<p>Prendre connaissance de la plateforme de revendications du Groupement des associations de personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal (GAPHRSM) afin que des actions concrètes soient entreprises en 2020 et 2021 pour répondre aux obstacles exprimés.</p>	<p>CPAPH</p>
<p>Possibilité d'une meilleure collaboration et contribution financière aux organismes qui dispensent les services aux personnes handicapées</p>	<p>Offrir des plages horaires pour différentes activités de sports adaptés offertes par l'APHVR.</p>	<p>Coordonnateur aux équipements et installations</p>
<p>Peu d'occasions pour les organismes associés de participer à des activités de sensibilisation aux obstacles que peuvent rencontrer les personnes handicapées sur le territoire</p>	<p>Former et sensibiliser les organismes associés municipaux aux obstacles rencontrés par les personnes handicapées.</p>	<p>Coordonnatrice aux programmes de loisir</p> <p>GAPHRSM</p>

Obstacle	Mesure	Responsable / collaborateur
<b>Aménagement du territoire</b> <i>Mesures favorisant des environnements accessibles</i>		
Plateaux d'activités extérieures non accessibles aux personnes ayant des incapacités liées à la mobilité	Faire connaître aux partenaires du milieu, par l'entremise de la Table des présidents, la Fondation Bon départ dont l'objectif est de permettre aux partenaires communautaires de donner l'occasion de jouer aux enfants de toutes conditions ; plus précisément, en couvrant les couts associés aux infrastructures et aux programmes inclusifs.	Directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire  Comité de la table des présidents
<b>Loisirs et culture</b> <i>Accessibilité aux activités culturelles, récréatives, sportives et ludiques</i>		
Pas suffisamment de matériel pour faciliter la participation sociale des personnes handicapées	Faire l'acquisition et l'installation d'une balançoire accessible au fauteuil roulant.  Prendre connaissance des opportunités de subventions offertes par l'AQLPH dans le cadre de la réalisation des projets de parc inscrits au PTI 2020-2021-2022 (Association québécoise du loisir pour personnes handicapées).	Coordonnateur aux équipements et installations  Directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Obstacle	Mesure	Responsable / collaborateur
Pas suffisamment de matériel pour faciliter la participation sociale des personnes handicapées	Installation d'une surface synthétique aux parcs Duquet et Boulay afin d'en favoriser l'accessibilité.	Coordonnateur aux équipements et installations
	Réaliser un plan directeur des parcs en tenant compte de la notion d'accessibilité universelle et de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS).	Directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
Pas suffisamment de fonctionnalité pour inciter la participation sociale des personnes handicapées dans le cadre des activités à grand déploiement	Adhérer à la « carte accès-loisir ». (permet à un accompagnateur d'accéder gratuitement aux activités lorsqu'il accompagne une personne handicapée).	Coordonnatrice aux programmes de loisir
	Mettre à la disposition des personnes à mobilité réduite une toilette chimique adaptée dans le cadre des Dimanches sur le parvis.	Coordonnateur aux équipements et installations

Obstacle	Mesure	Responsable / collaborateur
<p><b>Communications</b>  <i>Accessibilité des voies de communication (téléphonie, site Web, documents, supports visuels, services directs à la population, accueil, etc.)</i></p>		
<p>Activités et événements pas toujours accessibles et adaptés pour les personnes sourdes ou malentendantes</p>	<p>Tester l'utilisation du sous-titrage pour les films lors des projections en plein air.</p>	<p>Coordonnatrice culturelle</p>
<p>Les citoyens et les employés municipaux connaissent peu les mesures adoptées par la Ville de Saint-Basile-le-Grand pour réduire les obstacles rencontrés par les personnes handicapées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les publics internes et externes aux réalités vécues par les personnes vivant avec un handicap (qu'il soit permanent ou temporaire);</li> <li>• Informer les publics sur les actions entreprises par le comité et la Ville;</li> <li>• Informer les publics sur l'existence du plan d'action;</li> <li>• Collaborer avec les différents publics afin d'offrir un environnement adapté et favorisant l'intégration des personnes vivant avec un handicap.</li> </ul>	<p>Service des communications et des relations avec les citoyens</p>
<p>Les citoyens ont parfois de la difficulté à s'orienter dans les édifices municipaux</p>	<p>Faire une demande auprès de l'INLB pour l'évaluation de la mairie afin de dresser une liste de recommandations dans un but d'optimisation et d'accessibilité des lieux.</p>	<p>Directeur du Service des travaux publics</p>

Obstacle	Mesure	Responsable / collaborateur
<b>Administration</b> <i>Mobilisation des services municipaux</i>		
Peu d'occasions pour le personnel et les élus de participer à des activités de sensibilisation aux obstacles que peuvent rencontrer les personnes handicapées sur le territoire	Poursuivre la formation et la sensibilisation du personnel et des élus municipaux envers les obstacles rencontrés par les personnes handicapées.  <hr/> Inviter les employés à soumettre leur candidature pour venir partager leurs idées avec le comité durant une des rencontres prévues au calendrier.	Coordonnatrice aux programmes de loisir  GAPHRSM  <hr/> Coordonnatrice aux programmes de loisir



## RESSOURCES

### Organisme veillant au respect de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées

Office des personnes  
handicapées  
Québec 

Office des personnes handicapées du Québec  
(OPHQ)

Les différents guides produits par l'Office (versions imprimable et accessible), disponibles en ligne, représentent des outils d'information pertinents et conviviaux permettant d'informer les personnes handicapées et leur famille sur les mesures, les programmes et les services.

- Guide des mesures fiscales provinciales et fédérales à l'intention des personnes handicapées, de leur famille et de leurs proches
- Guide en soutien à la famille
- Guide des programmes destinés aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches

#### Bureau régional

309, rue Brock  
Drummondville (Québec) J2B 1C5  
1 800 567-1465 | [aide@ophq.gouv.qc.ca](mailto:aide@ophq.gouv.qc.ca)  
[www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca)

## Organisme local reconnu par la Municipalité



### Centre de bénévolat

Édifice Léopold-Bouchard • 50, montée Robert  
Saint-Basile-le-Grand (Québec) J3N 1L7  
450 461-2111 | [centredebenevolat@bellnet.ca](mailto:centredebenevolat@bellnet.ca)

## Organismes régionaux et provinciaux



### Association de la Vallée du Richelieu pour la déficience intellectuelle / Trouble du spectre de l'autisme

625, rue Lechasseur  
Belœil (Québec) J3G 2L3  
450 467-8644, poste 102 | [avrdibeloeil@gmail.com](mailto:avrdibeloeil@gmail.com)  
[www.avrdi.org](http://www.avrdi.org)



### Association des personnes handicapées de la Vallée-du-Richelieu

308, rue Montsabré, bureau D-209  
Belœil (Québec) J3G 2H5  
450 464-7445 | [informations@aphvr.org](mailto:informations@aphvr.org)  
[www.aphvr.org](http://www.aphvr.org)



### Association d'informations en logements et immeubles adaptés

150, rue Grant, bureau 213  
Longueuil (Québec) J4H 3H6  
450 646-4343 | [ailia@qc.aira.com](mailto:ailia@qc.aira.com)  
[www.ailia.info](http://www.ailia.info)

## Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est (CISSS)

### Territoire Richelieu-Yamaska

communication.csssry@rrsss16.gouv.qc.ca  
www.santemonteregie.qc.ca/richelieu-yamaska

## Centre de réadaptation en déficience physique (CISSS de la Montérégie-Ouest)

5300, chemin de Chambly  
Saint-Hubert (Québec) J3Y 3N7  
450 676-7447



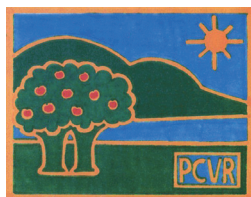
## Groupe des associations de personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal inc.

1400, boulevard Édouard, local 113  
Saint-Hubert (Québec) J4T 3T2  
450 923-1548 | info@gaphrsm.ca  
www.gaphrsm.ca



## Institut Nazareth et Louis-Braille

1111, rue Saint-Charles Ouest  
Longueuil (Québec) J4K 5G4  
450 463-1710 | info.inlb@ssss.gouv.qc.ca  
www.inlb.qc.ca



## Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu

308, rue Montsabré, bureau D-132  
Belœil (Québec) J3G 2H5  
450 464-5325 | info@pcvr.ca  
www.pcvr.ca



## Service d'aide à l'emploi et de placement en entreprises pour personnes handicapées

365, rue Saint-Jean, bureau 125  
Longueuil (Québec) J4H 2X7  
1 800 646-6096 | info@sdem-semb.org  
www.sdem-semb.org

## Activités, camps de vacances, services de garde et maisons de répit



### Les Amis-Soleils de Saint-Bruno

Audrey-Ann Cholette, coordonnatrice  
514 815-6721 ou 438 499-7372  
lesamissoleils@gmail.com  
[www.sites.google.com/site/lesamissoleils](http://www.sites.google.com/site/lesamissoleils)



### Camp de Grandpré • Fondation Papillon

756, chemin des Patriotes Sud  
Otterburn Park (Québec) J3H 1Z5  
514 937-6171, poste 232 | [sboijeot@fondationpapillon.ca](mailto:sboijeot@fondationpapillon.ca)  
[www.fondationpapillon.ca](http://www.fondationpapillon.ca)



### Loisir et Sport Montérégie

2050, rue Girouard Ouest  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3A6  
450 773-9802 | [lsm@loisir.qc.ca](mailto:lsm@loisir.qc.ca)  
[www.loisir.qc.ca](http://www.loisir.qc.ca)



### Maison de répit l'Intermède

192, rue F.-X.-Garneau  
Belœil (Québec) J3G 4Y1  
450 464-9261 | [info@repit-intermede.com](mailto:info@repit-intermede.com)  
[www.repit-intermede.com](http://www.repit-intermede.com)



### Regroupement des CPE de la Montérégie

50 672-8826 | [cpemonteregie@rcpem.com](mailto:cpemonteregie@rcpem.com)  
[www.rcpem.com](http://www.rcpem.com)



### Zone Loisir Montérégie Point de service Saint-Hyacinthe

2710, rue Bachand, local 107B  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B6  
450 771-0707  
[www.zlm.qc.ca](http://www.zlm.qc.ca)

## Stationnement, transport adapté et tourisme

Société de l'assurance  
automobile

Québec 

**Société de l'assurance automobile du Québec**

[www.saaq.gouv.qc.ca/personnes-mobilite-reduite](http://www.saaq.gouv.qc.ca/personnes-mobilite-reduite)

La SAAQ est l'organisme qui peut délivrer une **vignette** permettant d'avoir accès aux espaces de stationnement réservés identifiés pour faciliter les déplacements de personnes handicapées. Cette vignette est accordée annuellement à toute personne qui y est admissible, qu'elle soit conductrice ou passagère d'un véhicule et qu'elle réside ou non au Québec.



**Exo | Transport adapté - Vallée du Richelieu**

255, boulevard Laurier, bureau 120

McMasterville (Québec) J3G 0B7

450 446-2727 | [repartition-vr@exo.quebec](mailto:repartition-vr@exo.quebec)

[www.exo.quebec/fr/planifier-trajet/transport-adapte](http://www.exo.quebec/fr/planifier-trajet/transport-adapte)

**Regroupement des usagers du transport adapté  
des MRC de Rouville et de La Vallée-du-Richelieu**

608, 12<sup>e</sup> avenue

Richelieu (Québec) J3L 5J9

450 658-9869

**Kéroul**

Tourisme et culture pour  
personnes à capacité  
physique restreinte



**Kéroul - Interlocuteur privilégié de Tourisme Québec**

4545, avenue Pierre-De-Coubertin

Montréal (Québec) H1V 3R2

514 252-3104 | [infos@keroul.qc.ca](mailto:infos@keroul.qc.ca)

[www.keroul.qc.ca](http://www.keroul.qc.ca)

## Ressources électroniques



**La Route accessible**

[www.larouteaccessible.com](http://www.larouteaccessible.com)

Outil d'organisation de voyages et d'escapades au Québec  
proposant un réseau de lieux touristiques accessibles



**Semaine des personnes handicapées • 1<sup>er</sup> au 7 juin**

## **« Ensemble, bâtissons une société plus inclusive »**

L'objectif de cette semaine est de sensibiliser l'ensemble de la population québécoise à l'importance du respect des différences dans la société, en faisant connaître les réalités vécues par les personnes handicapées, afin de favoriser leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.



**Journée internationale des personnes handicapées • 3 décembre**



*Ville de*  
**Saint-Basile-le-Grand**

...où il fait bon vivre au naturel entre rivière et montagnes...

**POUR NOUS JOINDRE**  
450 461-8000 | villesblg.ca